

Olympiques spéciaux 2015-2016

Dossier technique – Patinage artistique

Le règlement de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) s'appuie sur les programmes Patinage Plus et Patinage STAR de Patinage Canada. En compétition d'OSC, le règlement de l'Union internationale de patinage (UIP) et celui de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers s'appliquent.

A. Épreuves officielles

Épreuves en simple : hommes et femmes

Niveaux 1 à 6 et épreuve ouverte

- Programme libre seulement

Épreuves de danse : hommes, femmes et couples

Niveaux préliminaire* et 1 à 6

- 2 danses sur tracé déterminées par le calendrier de rotation d'OSC

*N.B. : L'épreuve de danse, niveau préliminaire, n'est pas offerte en compétition provinciale ou nationale.

Épreuves en couple

Niveaux 1 à 3

- Programme libre seulement

Pour connaître les conditions d'admissibilité aux épreuves en couple, prière de consulter la section réservée à ces épreuves.

B. Renseignements sur les épreuves

Épreuves en simple

Niveau 1

** Règles de sécurité – Les patineurs sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA en tout temps sur la glace, y compris en compétition.*

Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

Programme libre d'une durée de 1 min +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

Le programme doit comporter les éléments suivants des étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus :

6 éléments en tout

2 sauts

- a) Saut avant, glissé sur 2 pieds
- b) Saut arrière, glissé sur 2 pieds

2 virages

- a) Virage avant sur 2 pieds
- b) Virage arrière sur 2 pieds

1 glissé

- a) Glissé avant sur 2 pieds ou en courbe sur 1 pied

Autre

- a) Séquence glissé-poussée arrière

Aucune répétition d'un saut, d'un glissé ou autre. Aucun élément de difficulté supérieure à ceux du programme Patinage Plus, étape 3.

- *Voir les critères d'évaluation du programme Patinage Plus de Patinage Canada.*
- *Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution.*

Niveau 2

Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

**** Règles de sécurité (pour les patineurs n'ayant pas franchi l'étape 5) – Les patineurs sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA en tout temps sur la glace, y compris en compétition.***

Programme libre d'une durée de 1 min à 1min 30s +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

Le programme doit comporter les éléments suivants des étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus :

6 éléments en tout

3 sauts

- a) Saut puissant
- b) Saut puissant avec rotation
- c) Combinaison d'un saut d'avant à arrière et d'un saut d'arrière à avant, sur 2 pieds

2 pirouettes

- a) Pirouette avant sur 1 pied (courbe en spirale à partir d'une position immobile ou de croisés arrière)
- b) Pirouette assise sur 2 pieds

1 spirale

- a) Spirale avant (sur un pied ou l'autre, sans appui)

Aucune répétition d'un saut, d'une pirouette ou d'une spirale. Aucun élément de difficulté supérieure à ceux du programme Patinage Plus, étape 6.

- *Voir les critères d'évaluation du programme Patinage Plus de Patinage Canada.*
- *Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution.*

Niveau 3

Épreuve destinée aux patineurs du programme Patinage STAR ayant franchi l'étape 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.

Programme libre d'une durée de 1 min 30s +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.

6 éléments en tout3 sauts

- a) Saut valsé
- b) Salchow
- c) Boucle piquée

2 pirouettes

- a) Pirouette avant debout
- b) Pirouette arrière debout

1 spirale

- a) Séquence de spirales en cercle
- * 2 spirales, une sur chaque pied, exécutées en cercle dans la même direction

Aucune répétition d'un saut, d'une pirouette ou d'une spirale. Aucun élément de difficulté supérieure à ceux du programme Patinage STAR, niveau 1.

- *Voir les critères d'évaluation du programme Patinage STAR, niveau 1.*
- *Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution.*

Niveau 4

Épreuve destinée aux patineurs qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Programme libre d'une durée de 1 min 30 s à 2 min +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

9 éléments en tout

1) 5 sauts

- Salchow simple
- Boucle piquée simple
- Combinaison saut valsé et boucle piquée simple
- Boucle simple
- Flip simple ou lutz simple

2) 2 pirouettes

- Pirouette arrière debout
- Pirouette assise ou arabesque, entrée avant, sans changement de pied, sans entrée sautée et sans variante de position. Pirouette verticale avant interdite.

3) Séquence de spirales avant

Séquence de 2 spirales avant sur chaque pied, séparées par 8 pas au maximum et sans appui sur la carre intérieure ni extérieure. Tenir chaque spirale pendant au moins 3 secondes.

4) Séquence de virages : virage trois avant extérieur, croisé arrière et choctaw arrière intérieur; 4 répétitions.

Pas de saut, de pirouette ou de spirale supplémentaires. Aucun élément de difficulté supérieure à ceux du programme Patinage STAR, niveau 2.

- *Voir les critères d'évaluation du programme Patinage STAR, niveau 2.*
- *Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution, en fonction des critères d'évaluation prescrits au niveau 2 du programme Patinage STAR.*

Niveau 5

Épreuve destinée aux patineurs qui ne maîtrisent pas les doubles sauts.

Programme libre d'une durée de 1 min 30 s à 2 min +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

8 éléments en tout

1) 5 éléments de saut

- a) N'importe quel saut simple
- b) Au moins 1 saut de type axel (saut valsé ou axel simple)
- c) 5 sauts simples différents
(N.B. : Le saut valsé et l'axel sont considérés comme un même type de saut.)
- d) Combinaison boucle piquée simple + boucle piquée
- e) Pas plus de 1 combinaison de sauts supplémentaire
(N.B. : Les combinaisons de sauts ne doivent pas comporter plus de 2 sauts.)
- f) Les séquences de sauts sont interdites.
- g) Aucun saut ne doit être exécuté plus de 2 fois. Tout saut répété doit être exécuté à l'intérieur d'une combinaison.

2) 2 pirouettes

- a) Pirouette arrière debout
- b) Combinaison d'au moins 1 pirouette arabesque et 1 pirouette assise, avec entrée avant. Pas d'entrée sautée, pas de variante de position, changement de pied facultatif.

3) Séquence de spirales avant

Séquence de 2 spirales avant sur chaque pied, séparées par 4 pas au maximum et sans appui sur la carre intérieure ni extérieure. Tenir chaque spirale pendant au moins 3 secondes.

Pas de saut, de pirouette ou de spirale supplémentaires. Aucun élément de difficulté supérieure à ceux du programme Patinage STAR, niveau 3.

- *Voir les critères d'évaluation du programme Patinage STAR, niveau 3.*
- *Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution, en fonction des critères d'évaluation prescrits au niveau 3 du programme Patinage STAR.*

Niveau 6

Épreuve destinée aux patineurs qui travaillent les doubles sauts.

Programme libre d'une durée de 2 min à 2 min 30 s +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

8 éléments en tout**1) 5 sauts au maximum**

- a) 2 doubles sauts au maximum. Les doubles sauts ne peuvent ni faire partie d'une combinaison ni être répétés.
- b) Au moins 1 saut de type axel (saut valsé ou axel simple)
- c) 2 combinaisons de sauts au maximum. Les combinaisons de sauts ne doivent pas comporter plus de 2 sauts.

- d) Les séquences de sauts sont interdites.
- e) Aucun saut ne doit être exécuté plus de 2 fois. Tout saut répété doit être exécuté à l'intérieur d'une combinaison.

2) 2 pirouettes au maximum

- a) Pirouette assise ou arabesque. Entrée sautée facultative, pas de changement de pied, pas de variante de position.
- b) Pirouette combinée. Pas d'entrée sautée et pas de variante de position; changement de pied facultatif. Les 3 positions de base doivent être tentées, à défaut de quoi le pointage accordé par les juges pour l'exécution (PE) reflétera la lacune.

3) Séquence de spirales avant

Séquence de 3 spirales avant avec changement de pied à chacune, séparées par 4 pas au maximum et sans appui sur la carre intérieure ni extérieure. Tenir chaque spirale pendant au moins 3 secondes.

Pas de saut, de pirouette ou de spirale supplémentaires. Aucun élément de difficulté supérieure à ceux du programme Patinage STAR, niveau 5.

On applique la notation par calcul des points cumulatifs (CPC).

Épreuve ouverte

Les patineurs doivent avoir réussi le test junior bronze de Patinage Canada ou un test de niveau supérieur. Épreuve destinée aux patineurs capables d'exécuter plus de 2 doubles sauts.

Programme libre d'une durée de 3 min +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

1) 6 éléments de saut au maximum

- a) Tous les sauts sont permis.
- b) Au moins 1 saut de type axel (saut valsé ou axel)
- c) 3 combinaisons ou séquences au maximum. Les combinaisons de sauts ne doivent pas comporter plus de 2 sauts.
- d) Aucun saut ne doit être exécuté plus de 2 fois. Tout saut répété doit être exécuté à l'intérieur d'une combinaison ou d'une séquence.

3) 3 pirouettes au maximum

Aucune pirouette de difficulté supérieure au niveau B.

- a) 1 pirouette combinée, changement de pied obligatoire
- b) 1 pirouette sautée, position maintenue, avec un changement de pied
- c) 1 pirouette de n'importe quelle nature

4) 1 séquence de pas au maximum

Séquence de pas, séquence de spirales ou séquence chorégraphique.
Aucune séquence de pas ou de spirales de difficulté supérieure au niveau B.

**N.B. : Les juges tiennent compte de la première séquence de pas ou de spirales du programme répondant aux exigences minimales pour être reconnue.
On applique la notation par calcul des points cumulatifs (CPC).

Danse – Épreuves en solo et en couple

Danse – niveau préliminaire (épreuve réservée aux niveaux invitation et régional)

Les patineurs ne doivent avoir réussi aucun test de danse.

Les patineurs doivent exécuter les éléments suivants :

- Progression avant en cercle dans le sens horaire
- Progression arrière en cercle dans le sens antihoraire
- Chassés avant dans le sens horaire
- Chassés avant dans le sens antihoraire
- Roulés swing sur axe
- Chassé glissé en cercle dans le sens horaire
- Chassé glissé en cercle dans le sens antihoraire

N.B. : Cette épreuve ne donne pas lieu à un classement, ni droit à une médaille. Les patineurs reçoivent une fiche de résultats et un ruban (mérite, bronze, argent et or).

Danse – niveau 1

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test de danse préliminaire en entier.

Saison 2015-2016

- Valse hollandaise
- Baby blues

Les patineurs effectuent un tour complet de la surface pour chaque danse.

Danse – niveau 2

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test de danse junior bronze en entier.

Saison 2015-2016

- Swing
- Valse willow

Les patineurs effectuent un tour complet de la surface pour chaque danse.

Danse – niveau 3

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test de danse senior bronze en entier.

Saison 2015-2016

- Ten-fox
- Valse européenne

Les patineurs effectuent un tour complet de la surface pour chaque danse.

Danse – niveau 4

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test de danse junior argent en entier.

Saison 2015-2016

- Valse américaine
- Rocker fox-trot

Les patineurs effectuent un tour complet de la surface pour chaque danse.

Danse – niveau 5 (nouveau)

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test de danse senior argent en entier.

Saison 2015-2016

- Valse starlight
- Kilian

Les patineurs effectuent un tour complet de la patinoire pour chaque danse.

Danse – niveau 6 (nouveau)

Les patineurs doivent avoir réussi le test de danse senior argent en entier, peu importe le nombre de danses réussies au niveau or.

Saison 2015-2016

- Tango argentin
- Quickstep

Les patineurs effectuent un tour complet de la surface pour chaque danse.

Toutes les danses sont notées conformément aux directives de Patinage Canada.

Épreuves en couple – programme libre

Épreuve en couple – niveau 1

Admissibilité

Les deux membres du couple doivent patiner au niveau 2 ou 3 en patinage libre.

Programme libre d'une durée de 1 min 30 s +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

Le programme doit inclure 8 des 10 éléments suivants :

- Poussées-élans avant à l'unisson, main dans la main
- Croisés avant à l'unisson, main dans la main – sens horaire
- Croisés avant à l'unisson, main dans la main – sens antihoraire
- Pirouette synchronisée sur deux pieds
- Pivot avant en couple côte à côte, position libre
- Spirale en couple, position libre
- Saut de lapin synchronisé, main dans la main
- Série de pas en ligne droite
- Poussées-élans arrière, main dans la main
- Levée sur place (pas plus haut que les épaules de l'homme)

Épreuve en couple – niveau 2

Admissibilité

Les deux membres du couple doivent patiner au niveau 3 ou 4 en patinage libre.

Programme libre d'une durée de 2 min +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

Le programme doit inclure 8 des 10 éléments suivants :

- Croisés arrière, position libre – sens horaire
- Croisés arrière, position libre – sens antihoraire
- Fente avec prise (position libre)
- Spirales avec prise (position libre)
- Levée saut de lapin
- Levée avec au plus 1 rotation du patineur et 1 1/2 rotation de la patineuse – sans extension complète des bras du patineur
- Série de pas (au moins 8) en ligne droite, en cercle ou en serpent, au choix
- Saut synchronisé au choix
- Pirouette synchronisée sur un pied, 3 rotations
- Pirouette en couple sur un pied, position libre, 3 rotations

Les éléments suivants sont INTERDITS :

- a. Levée au-dessus de la tête impliquant une extension complète des deux bras du patineur
- b. Spirale de la mort
- c. Lancé

Épreuve en couple – niveau 3

Admissibilité

Les deux membres du couple doivent patiner au niveau 4 ou à un niveau supérieur en patinage libre.

Programme libre d'une durée maximale de 2 min 30 s +/- 10 s (musique instrumentale seulement).

Le programme doit inclure les éléments suivants :

- 1 pirouette en couple
- 1 pirouette en solo
- 1 saut en solo
- 1 série de pas
- 1 levée
- 1 saut lancé
- 1 spirale de la mort (modifiée)

C. Mouvements non réglementaires – Les mouvements suivants ne sont permis dans aucun programme, à aucun niveau :

- Les éléments de type sauts périlleux, y compris la roue, les culbutes à l'envers et les roulades sur la glace.
- Se coucher sur la glace ou rester longtemps agenouillé sur les deux genoux sur la glace en position stationnaire à n'importe quel moment, y compris les écarts sur la glace.
- S'agenouiller ou glisser sur la glace (sur les deux genoux, sur les jambes ou sur plusieurs parties du corps) ou se soutenir d'une main ou des deux mains sur la glace.

D. Divisionnement

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs à s'affronter par groupe.

Quand il y a plus de 8 patineurs inscrits à un niveau, une ronde de divisionnement s'impose.

E. Ronde de division en vue des finales

S'il faut former des divisionnements, on assigne les patineurs à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition commence. (Groupe d'échauffement 1 – Groupe de compétition 1)

On n'affiche pas les résultats de la ronde de divisionnement, seulement les groupes dans lesquels les patineurs vont s'exécuter en finale.

En présence d'un nombre impair de patineurs, les patineurs du groupe de plus haut niveau seront en nombre impair.

En ronde de divisionnement en danse, les patineurs n'exécutent qu'une seule danse (choisie au hasard le jour de la compétition).

F. Entraînement et échauffement

1) Surface d'entraînement

- Présence de 10 patineurs à la fois, au maximum
- Les entraîneurs ne sont pas admis sur la glace pendant les séances d'entraînement.
- Les patineurs s'entraînent par niveau et non par section.

2) Échauffements

- Les entraîneurs ne sont pas admis sur la glace pendant les séances d'échauffement.
- Les entraîneurs doivent avoir facilement accès aux athlètes, par des portes ouvertes ou des ouvertures dans la baie vitrée.

G. Sécurité en compétition

- 1) Toutes les portes ou tous autres accès à la glace doivent être fermés durant les épreuves (quand les patineurs s'exécutent).

H. Accompagnement musical

Toutes les épreuves en simple et en couple s'exécutent une musique instrumentale seulement.

Chaque concurrent doit fournir deux CD au moment de l'inscription sur place.

Un CD doit porter la mention « original » et l'autre, utilisé comme copie de sécurité, la mention « copie ».

Toutes les pièces utilisées doivent relever du domaine public ou des sociétés de perception des droits d'exécution.

Il incombe aux concurrents qui s'exécutent au son d'une musique composée spécialement pour leur programme, que soit en tout ou en partie, d'obtenir l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio et à la télévision ou d'obtenir l'autorisation nécessaire des sociétés de perception des droits d'exécution compétentes.

Exigences relatives à la musique :

- (1) On n'enregistre qu'un seul programme par CD.
- (2) Il doit s'écouler moins de deux secondes entre l'amorce du CD et le début de la musique.
- (3) Le nom du concurrent, son niveau et durée de la pièce doivent être indiqués sur l'étiquette du CD.
- (4) Chaque CD doit être présenté dans un boîtier en plastique, sur lequel on aura inscrit le nom du patineur, son niveau, la durée du programme et la région (province, pays).

Pour les épreuves de danse, les patineurs peuvent choisir une musique de la série 8 de Patinage Canada ou une pièce vocale approuvée par Patinage Canada. (Prière d'indiquer la chanson utilisée sur le formulaire.)

I. Code vestimentaire, accessoires et casques

1. Tenue vestimentaire

Sauf indication contraire, les tenues de patinage doivent être conformes aux exigences définies dans le *Manuel de gestion des compétitions* de Patinage Canada, section 6000, 3.0 (1 à 4).

- La tenue de compétition doit être pudique, digne et appropriée pour une compétition sportive. Elle ne doit pas donner une impression de nudité excessive. Le collant est interdit aux hommes, mais les femmes peuvent porter la jupe, le pantalon ou le collant. Les hauts sans manches sont permis. La tenue peut servir à accentuer le caractère de la musique. La sécurité du patineur doit primer dans le choix du costume. Les traînes, les cache-patins et les bouts de tissu pendants qui pourraient provoquer la chute du patineur sont à éviter.

2. Accessoires

- Les accessoires sont interdits. On entend par accessoire tout article tenu dans la main ou retiré durant la prestation. Par exemple, un chapeau porté du début à la fin du programme n'est pas considéré comme un accessoire, mais il le devient s'il est retiré intentionnellement pendant le programme. Un article qui tombe de lui-même sur la glace n'est pas considéré comme un accessoire.

3. Casques protecteurs

- Tous les concurrents au niveau 1 doivent porter un casque homologué CSA.
- Tous les patineurs n'ayant pas franchi l'étape 5 (les patineurs au niveau 2) doivent porter un casque homologué CSA.

J. Description du programme prévu – Obligatoire pour toutes les épreuves de patinage libre et en couple

**Les entraîneurs sont tenus de remettre la description du programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage libre et en couple. (Prière d'utiliser le formulaire fourni.)

K. Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. On affiche le classement final, mais pas les notes d'évaluation globale.

Pour plus amples renseignements, prière de se référer à l'annexe consacrée à la notation.

L. Fiches de résultats

Après une épreuve, les patineurs reçoivent tous une fiche de résultats sur laquelle est indiquée l'évaluation de chaque élément et de chaque composante du programme.

M. Médailles

Tous les patineurs qui se classent premiers, deuxièmes et troisièmes reçoivent une médaille.

N. Progression au niveau de compétition supérieur

- 1) Les patineurs ou les équipes répondant aux critères suivants sont tenus de passer au niveau supérieur au cycle de compétition suivant.
 - l'ont emporté sur au moins un patineur ou une équipe aux Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Canada (à l'épreuve en simple seulement).
- 2) Les patineurs ou les équipes qui remportent le championnat dans une catégorie où ils se trouvaient seuls en compétition à des jeux nationaux peuvent s'inscrire au même niveau pour une compétition canadienne ultérieure, à la discrétion de leur entraîneur.
- 3) Dans le cas des patineurs en simple ayant concouru à un niveau divisé en groupes d'habileté différents, seul le médaillé d'or du groupe le plus élevé est tenu de passer à un niveau de compétition supérieur.

O. Entraîneurs

Tous les entraîneurs doivent être dûment inscrits auprès de Patinage Canada et d'Olympiques spéciaux Canada. Prière de se référer à la politique d'Olympiques spéciaux Canada sur les exigences assorties au PNCE.

P. Niveaux

Durant un cycle de compétition, qui s'étend sur quatre années, les patineurs peuvent passer à un niveau supérieur, **mais non à un niveau inférieur.**